

# LA MISE EN SCÈNE CONTEMPORAINE DES MARAIS. LE CAS DU MARAIS VERNIER (PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE)

**NATHALIE DUMONT-FILLON**

ARCHITECTE, PAYSAGISTE, ENGREF  
VERSAILLES

**D**epuis peu, les marais français subissent de profondes mutations. Après avoir été drainés et desséchés, souvent dans le but d'une mise en culture mais aussi dans celui de faire disparaître des terres jugées insalubres, ils font désormais l'objet de nouveaux projets d'évolution. À partir des années 1990 en France, l'évaluation des zones humides opérée par le Commissariat au Plan a abouti au projet de non seulement stopper la régression des surfaces humides mais aussi de changer leur image: les marais ne doivent plus être considérés comme un frein aux aménagements.<sup>1</sup>

Cette nouvelle image positive, proposée notamment par les protecteurs de la nature palustre, est-elle connue et favorablement reçue par les non-scientifiques, en particulier par les habitants? Dans des marais amenés à devenir des lieux de tourisme et de récréation, quelles sont les représentations - mais aussi les pratiques - des visiteurs attirés par la nouvelle image? Le cas du marais Vernier, dans le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande (autrefois nommé Parc naturel régional de Brotonne), va permettre d'analyser les relations entre les espaces et la société dans le cadre de recherches menées en 1999 auprès de ses habitants permanents et secondaires et de ses visiteurs.

## 1 - UN MARAIS HABITÉ

Territoire singulier sur le plan géographique et historique, le marais Vernier - depuis longtemps habité en périphérie - est en train de s'ouvrir progressivement à un tourisme local (Normandie) et à des pratiques récréatives. Le parc naturel régional est l'un des moteurs de cette évolution et opère lui-même certains aménagements. Avant d'aborder l'analyse des usages et des usagers de ce marais, une rapide description du territoire s'impose.

Non loin de Honfleur et du port du Havre, une ancienne boucle de la Seine près de l'estuaire occupe une superficie de 4500 hectares: c'est le marais Vernier dans le département de l'Eure (figure 1). Un réseau de fossés le découpe en longues lanières de terre fertile, cultivées en jardins maraîchers, en prairie d'élevage et en vergers, ou, plus récemment, en agricul-

ture intensive céréalière. Sept principales communes en font partie: Saint-Samson-de-la-Roque, Marais-Vernier, Bouquelon, Saint-Ouen-des-Champs, Sainte-Opportune-la-Mare, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf et Quillebeuf-sur-Seine. Les deux communes retenues dans cette étude sont Marais-Vernier, un village-rue aux chaumières normandes réparties le long des routes "du bas" et "du haut", et Sainte-Opportune-la-Mare, partagée entre le plateau du Roumois et le point bas du marais: la Grand-Mare, qui est un étang naturel.

La première commune comporte moins de 500 habitants permanents, les résidents secondaires représentant 20% de la population en 1999. La seconde commune est légèrement moins habitée, avec moins de 400 habitants permanents et 15 % de résidents secondaires<sup>2</sup>.

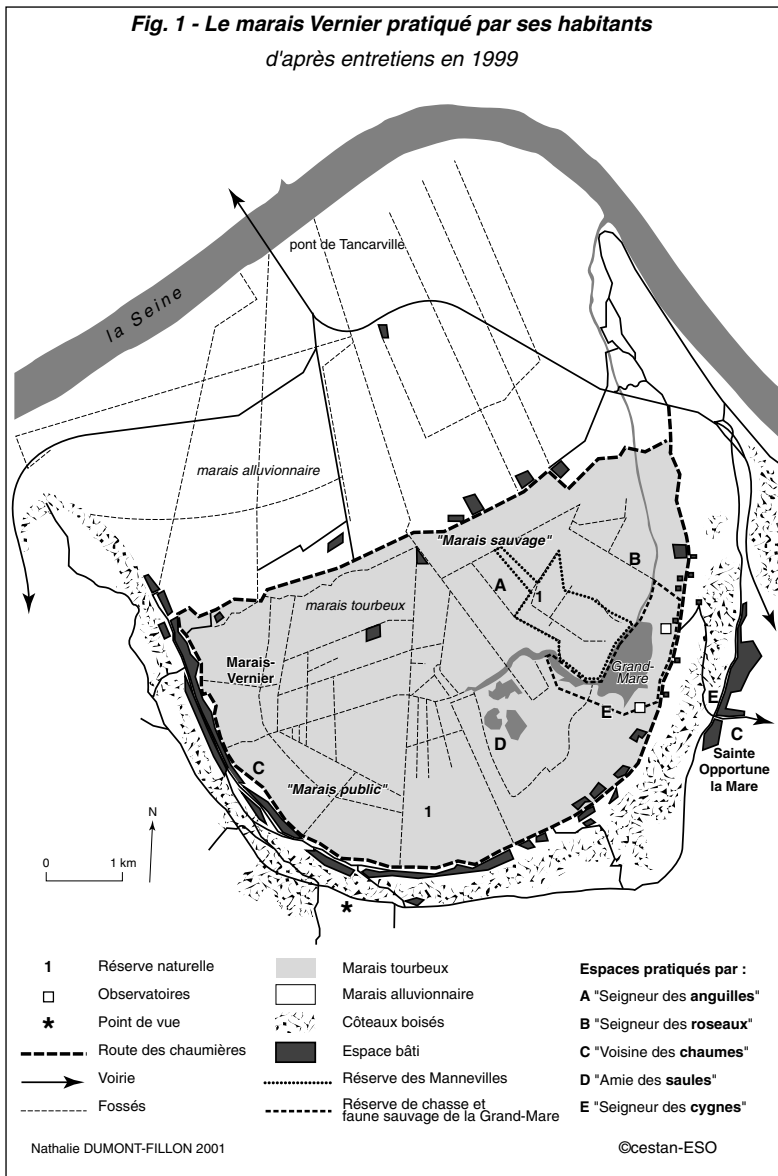
Le Parc naturel régional, créé il y a 25 ans autour de communes plus à l'est (forêt de Brotonne) s'étend désormais jusqu'au marais Vernier, connu par les protecteurs de la nature pour sa réserve naturelle: la réserve des Mannevilles, où ont été introduits en 1979 des bœufs d'Ecosse et deux ans plus tard des chevaux de race Camargue, fait figure d'exemple français en terme de contrôle de la végétation ligneuse par le pâturage. Cultivé par des agriculteurs, des éleveurs ou bien des arboriculteurs, habité en périphérie par des résidents permanents y vivant depuis longue date ou depuis quelques années, le marais Vernier a aussi fixé des résidents secondaires - à partir des années 1960 - restaurant des chaumières agricoles<sup>3</sup> et attiré des visiteurs ponctuels: sur la scène d'un théâtre de marais, ces usagers deviennent des acteurs à part entière. Dans les différents cas étudiés par notre équipe, il s'est avéré que les habitants rencontrés témoignent en général d'une forte relation affective à leur marais. Au-delà de - ou grâce à - leurs pratiques, ils produisent un espace de marais sensible, porteur de différentes valeurs paysagères. C'est ainsi que des marais familiaux, touristiques, civiques, etc. s'organisent. L'analyse comparative de trois marais agricoles sur les bases d'une méthode commune l'a mis en évidence<sup>4</sup>.

2- Marais-Vernier: 480 habitants en 1990 et 455 en 1999, Sainte-Opportune-la-Mare: 369 habitants en 1990, 385 en 1999 (Insee).

3- Voir à ce sujet: DONADIEU P., DUMONT-FILLON N., 1999, "Des marais agricoles aux marais de nature et de loisirs. Le cas du marais Vernier (Normandie)", *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 38, p. 41-52.

4- DONADIEU P., CHALEROUX L., DUMONT-FILLON N., LAMBREY E., 1999, "Marais en mutation: entre agricultures, patrimoine et loisirs", *Carnets du paysage*, Actes-Sud-ENSP, n°5, printemps-été, p.132-153.

1- Commissariat général au Plan, 1994, *Évaluation des politiques publiques en matière de zones humides*, Paris, La Documentation française, 391 p.



mières – qui ont été les premières à être investies par des résidents secondaires, socialement et financièrement. Les habitants permanents rencontrés admettent que cette nouvelle population a permis une bonne restauration du bâti local, parfois en évitant la perte définitive – la ruine – et souvent en encourageant la re-construction de toits de chaume. Opération en général jugée positive, la restauration de ces chaumières peut servir d'exemple aux habitants permanents, comme l'évoquent ceux qui sont attirés par ce modèle esthétique régional réaffirmé. Les pratiques réelles confirment ces témoignages: la Route des chaumières, inventée, dessinée et signalisée par le Parc naturel (panneaux, guides du visiteur, etc) contourne le marais et satisfait les habitants permanents: ils s'y rendent eux-mêmes, n'hésitant pas à se comporter en visiteurs, piétons ou cyclistes. Lorsque des amis viennent leur rendre visite, la promenade, le long de ce qui est nommé localement "la boucle", donnera une bonne image d'un marais pittoresque. Le parc naturel aussi confirme la présence d'un décor normand: il encourage la plantation de pommiers haute-tige ou décourage l'arrachage de haies de houx, il participe à l'activité artisanale liée au chaume des toitures et au torchis des façades à colombage.

## 2 - UN MARAIS MIS EN SCÈNE

Dans le cas du marais Vernier en particulier, la caractéristique principale que je souhaite développer ici est la suivante: dans le cadre de partages du territoire, les habitants permanents ont inventé une division du marais en deux parties, l'une à caractère public, c'est-à-dire ouvert aux visiteurs, et l'autre privatisée, où le non-habitant n'est pas le bienvenu.

### A- le marais public: du marais pittoresque normand au marais familial

Le marais Vernier, situé dans une région française, la Normandie, connue pour ses vergers de pommes, ses maisons à colombage et ses vaches à robe pie-marron, n'échappe pas à cette image esthétique locale. Ce sont en effet les petites maisons rurales à toit de chaume – les chaus-

bage.

Pendant que les visiteurs vont découvrir des prairies d'élevage et admirer les vaches normandes (sans voir l'agro-industrie persistante ni le bâti agricole abandonné), ou jeter un coup d'oeil sur les roselières, les habitants vont également fréquenter ces mêmes espaces périphériques à la partie la plus marécageuse, et profiter des équipements récréatifs. Comme dans les deux autres marais étudiés, on peut parler de "marais familial", où les observatoires d'oiseaux - installés par les chasseurs puis par le Parc naturel - et les réserves naturelles (les Manneville, les Courtils de Bouquelon) sont souvent fréquentés, de manière familiale ou solitaire et selon des pratiques personnelles (toute l'année, le soir, etc.) par des habitants permanents. Aussi est-il possible de parler de marais ouvert au public, par les habitants qui l'acceptent.

## B- Du marais sauvage et dangereux au marais privatisé

Le chapitre précédent a montré les effets de la venue d'une population étrangère au marais: il est ré-inventé en tant que paysage-spectacle à observer. Parallèlement, on observe un autre mécanisme: le cœur du marais – le plus inaccessible – est décrit comme sauvage (celui où la faune peut vivre en toute quiétude) mais surtout dangereux. Peu pratiqué et mal connu, cet espace caché devient le support d'imaginaires (récits sur la faune sauvage) et d'évocations orales nombreuses: les habitants permanents expliquent – sans doute cela les arrange-t-il pour éloigner le visiteur – que ce cœur sauvage et inaccessible est particulièrement dangereux (enlissements, vipères, labyrinthes). Ainsi le visiteur est invité à se contenter des bourgs de villages aux belles chaumières. Même dans le cadre des visites organisées (réserve naturelle), les parcelles tourbeuses et les nombreux fossés font prendre des risques à ceux qui voudraient s'y aventurer, alors que les habitants permanents eux-mêmes disent ne plus connaître les chemins de leur marais.

On observe aussi, dans ces propos, la substitution de l'expert local d'autrefois (le chasseur ou le pêcheur du village) à l'expert naturaliste (les guides des réserves naturelles). Le marais Vernier, qui autrefois rejetait l'étranger (le horsain), est-il vraiment devenu, avec sa nouvelle population, connu et géré surtout par les naturalistes? Tandis que les pratiques se modifient, l'invention des espaces se réajuste. Au-delà des pratiques - beaucoup d'habitants avouent ne pas connaître très bien la réserve naturelle - le marais sauvage, tout en étant présenté comme dangereux, devient aussi un marais imaginaire, où les récits oraux remplacent une pratique perdue. Il est à noter que même des habitants jeunes traduisent cet aspect sauvage et dangereux à l'égal des plus anciens du marais qui connaissent des histoires à caractère légendaire.

## 3 - UN MARAIS INVESTI

Parmi les habitants rencontrés, il est possible d'établir des catégories de relation au marais, des plus intimes - liées au marais sauvage, tourbeux et considéré comme dangereux donc réservé, au plus conviviaux - fondés sur une mise en valeur du marais villageois et normand ouvert au public. Si les sceptiques, les hostiles, les curieux, les enthousiastes, les pro-naturalistes, etc. mettent en évidence des relations au paysage et à la nature, ils correspondent aussi à des types de

pratiques. Les cinq exemples que j'ai choisi de décrire maintenant font partie de figures d'habitants-maraiquets, c'est-à-dire présentant des caractères propres au fait de vivre dans un marais (fig. 1).

### A - Le Seigneur des anguilles

Le Seigneur des anguilles, nom d'un personnage de fiction dans une bande dessinée se déroulant au Marais poitevin<sup>5</sup>, est aussi une figure réelle d'habitant au marais Vernier. C'est pour cette raison que j'ai choisi de nommer ainsi cette catégorie, sur la base de noms de végétaux ou d'animaux liés à l'eau. Plusieurs habitants permanents, notamment des hommes, pratiquent le marais - à la manière du personnage imaginaire - de façon solitaire, dans des parties très tourbeuses difficilement accessibles et en tout cas inconnues des visiteurs.

« Il faut être silencieux. Dans le milieu du canal, le fond est dur, dans le temps j'allais nager, vous ne sentez pas bon, il y a le ventre qui traîne sur la vase; je m'accroche à une herbe pour remonter, il y a alors une vipère qui descend devant mon nez: je regarde toujours avec des yeux émerveillés, l'environnement, la paix, le silence... des fois je reste planté un quart d'heure ou une demi-heure au pied d'un arbre, je ne bouge pas ». <sup>6</sup>

Au contact de l'eau des fossés et des canaux, notamment en hiver ou quand "tout est gelé", ils sont attentifs aux bruits de la nature, aux spectacles "féériques" de brumes flottantes ou d'oiseaux immobiles. C'est à demi-mots également qu'ils indiquent des sensations inoubliables, comme nager "sur la vase" en regrettant de ne pas y croiser des anguilles. Les espaces décrits et pratiqués correspondent au marais tourbeux hors des chemins piétons.

### B - Le Seigneur des cygnes

Contrairement à la figure précédente, le Seigneur des cygnes n'est pas issu de la littérature, mais je l'ai choisi pour caractériser des habitants du marais Vernier<sup>7</sup>, notamment des résidents secondaires. Il s'agit en effet de ceux qui aménagent des points de vue - en défrichant ou en construisant des terrasses privées - et recherchent la mémoire des spectacles observés - grâce à la photographie, parfois présentée publiquement. « Pour les photos, il faut utiliser les chaleurs du soir, ou le matin de bonne heure quand il y a des brumes;

5- LAPIÈRE D., BAILLY P., 1996. *La saison des anguilles*, Ed. Dargaud, 79p.

6- Un pêcheur-chasseur (né dans le village voisin) m'ayant conduit dans ses espaces préférés du marais.

7- C'est le même principe pour les figures suivantes.

il y a des moments où c'est gai... quand il y a du soleil, que l'étang devient tout bleu et que les cygnes se promènent dessus »<sup>8</sup>. Le point central d'intérêt est le même: dans les différents cas c'est la surface de l'eau de la Grand-Mare qui brille, qui bouge, qui change de couleurs et surtout, qui accueille les cygnes.

### C - L'Amie des saules

Pour certaines personnes, notamment des habitantes, qui ont chassé au marais autrefois en barque, ou dont les époux ont entretenu manuellement les fossés, en bref pour celles qui connaissent le marais depuis longtemps, les motifs du saule taillé en têtard, de la grenouille ou de la barque sont nécessaires à la mise en image du marais. Les récits fantastiques d'aventures nocturnes accompagnent les commentaires d'images choisies pour caractériser le marais<sup>9</sup>, les souvenirs de jeunesse mettent en scène un marais idyllique tout en insistant sur le caractère particulièrement dangereux de ce monde naturel imprévisible. « Je suis allée chasser avec mon époux dans le marais, vous vous seriez absolument cru en Afrique tellement c'était sauvage, sauvage! [...] Vous savez les saules, quand arrive la nuit, vous entendez les chouettes, les hiboux... ça donne plutôt une impression hantée... si on se perd dans le marais c'est effrayant.<sup>10</sup> ». Le marais appartient aux habitants, on pourrait même dire à ceux qui savent l'apprécier par une relation de proximité, puissamment affective. Néanmoins les motifs évoqués - faune, eau, têtards, barque - sont aussi ceux qui attirent les visiteurs, déçus de ne pouvoir pratiquer le marais. En ce sens le marais des Amies des saules correspond à un marais idéal, celui que l'on peut conter entre amis ou en famille, c'est-à-dire, comme pour la figure du Seigneur des anguilles, de manière contrôlée et confidentielle (essentiellement oralement).

### D - Le Pêcheur de roseaux

Agissant comme un père qui assure la transmission du patrimoine, le Pêcheur de roseaux oscille entre marais public et marais privé: s'il sait se réserver des moments personnels de pratiques en famille - si possible sur ses propres terres - il montre également le souci d'organiser la gestion du marais. Son emblème, le roseau, est ainsi - aussi - le chaume des toits:

8- Un résident secondaire qui souhaiterait s'installer définitivement au marais; accueil sur la terrasse extérieure. La maison a été achetée non pour elle-même (mauvais état) mais pour sa situation offrant une vue vers la Grand-Mare.

9- La méthode d'entretiens est présentée dans nos publications précédentes.

10- Une habitante permanente qui ne pratique plus le marais mais en garde des images très précises, entretien le soir à la manière d'une conteuse (chambres d'hôtes).

la plante est une ressource, mais aussi parfois une contrainte qui envahit les mares (roselières) et dont il faut se débarrasser. En bref, le marais doit être géré pour continuer d'offrir tout ses intérêts récréatif, économique et écologique. « Dans cinquante ans, le marais Vernier [...] c'est une fortune, je veux dire c'est une fortune écologique, il faut le préserver. [...] Je pense qu'il faut mettre chacun en face des réalités. »<sup>11</sup>

### E - La Voisine des chaumes

Proche de la figure précédente - a priori plutôt masculine - la Voisine des chaumes est essentiellement féminine: c'est l'habitante du marais qui règne dans la chaumière et organise la convivialité au village. Participant aux activités proposées, cherchant des voisins pour visiter la réserve naturelle des Mannevilles avec elle, suggérant aux amis d'emprunter la Route des chaumières, elle tient par là-même à assurer pour elle-même comme pour les autres une pratique sécuritaire et confortable du marais. « Je change assez souvent de collègues, je leur dis: " Venez au Marais-Vernier! " et ils aiment bien! Vous leur dites d'aller où? Alors la boucle. C'est souvent la boucle, c'est vrai que ce n'est pas compliqué, on ne peut pas se tromper, on tourne. Ça fait un bon parcours, c'est chouette à faire, c'est pas dur même s'il y a des enfants!»<sup>12</sup>. C'est le marais pittoresque normand qui devient son espace privilégié, grâce à ses aménagements indispensables: routes goudronnées, signalétique, jardins privés aménagés, fenêtres fleuries, faites des toits aux iris typiques. En ce sens, elle s'accorde pleinement aux politiques du Parc naturel qui crée une campagne normande pittoresque ouverte à différents publics.

### Conclusion

La présentation de ces quelques figures du marais Vernier, ou plus exactement des deux espaces de marais construits et pratiqués par les habitants, montrent que les pratiques et les représentations sont réelles et solides. Cela témoigne en effet d'un attachement fort au marais, c'est-à-dire à l'espace imaginé ou pratiqué régulièrement. En outre, ce n'est pas un espace banal, notamment parce que ces figures sont bien des figures de maraiquets. Le territoire du marais est placé sous la surveillance des habitants, qui réagissent à l'évolution du territoire et aux actions des politiques publiques (par ex. le Parc naturel) et parfois même envisagent directement une prise en charge, avec ou sans le support de groupes associatifs.

11- Un habitant permanent, très intéressé par les relations qui peuvent s'instaurer entre les visiteurs et les habitants.

12- Une habitante, revenue au marais Vernier pour s'y installer en famille.

Au travers de cette analyse, il est clair que l'image négative des marais a changé, la plupart des habitants rencontrés faisant partie de ceux qui en ont une image positive mais aussi qui manifestent une adhésion aux projets publics. La mise en valeur du marais, même si elle est officielle (politiques naturalistes) n'empêche pas la recomposition locale de relations au marais: l'habitant observe attentivement son espace de vie et y crée soit des pratiques, soit des projets pour le territoire.

### Discussion

Rappelant que le paysage est modifié, humanisé, banalisé, transformé... sur le temps long, J. Renard s'interroge sur ce que recouvre la notion de **construction de paysage** telle qu'elle ressort de l'exposé. Partant de l'hypothèse que le paysage du marais n'est pas seulement un paysage objectif, mais aussi la traduction d'une représentation, d'images ou de sens que l'on donne à ce que l'on voit, O. Rialland esquisse l'idée que la construction du paysage du marais peut émaner de représentations différentes ou nouvelles des résidents secondaires ou des nouveaux usagers du marais. Il importe, aux yeux de N. Dumont-Fillon, de replacer la construction du paysage particulier qu'est le marais dans le cadre des politiques publiques de paysage. L'idée générale qui sous-tend son approche de la construction du paysage tient d'une part au fait qu'un territoire évolue, que la société qui le pratique développe une certaine forme de relation avec ce territoire qui passe par des images de paysages; elle tient d'autre part aux rôles et aux impacts des politiques publiques différenciées pourvoyeuses de nouvelles images, médiatisation des paysages.

Au regard de l'intérêt des élus locaux porté sur les **usages de loisirs des marais**, Y. Le Caro se demande si la chasse est une question vive dans ces marais. Comment se pratique-t-elle, quel est son système légal: chasse collective de type ACLA - Association de chasse locale agréée - ou bien de type Société de chasse communale, ou bien encore chasses privées? N. Dumont-Fillon rappelle que la chasse à la tonne enterrée est très pratiquée, notamment sur des chasses privées appartenant à des groupes financiers ou à des grosses sociétés qui organisent des fêtes nocturnes. Le Marais Vernier dispose d'une réserve cynégétique liée à la réserve naturelle et au grand plan d'eau - La Grand Mare -, point bas du marais.

Aux yeux de G. Louesdon, le tourisme se résume

essentiellement à un tourisme de passage, notamment entre le pied du marais et la falaise littorale et à un tourisme d'accès réglementé et encadré aux zones plus humides avec découverte de la faune et de la flore par le biais du CEDENA (Centre d'études et de découverte de la nature). Il s'agit, semble-t-il, de pratiques touristiques, d'une part très contrôlées par les politiques publiques et, d'autre part, entravées par l'attitude de propriétaires privés réticents à l'accès tous azimuts à des espaces qu'ils se sont appropriés. Beaucoup d'espaces sont effectivement privés et clos, note N. Dumont-Fillon, ne serait-ce que parce que l'élevage impose des clôtures. Beaucoup moins de chemins sont ouverts que ne le souhaiteraient certains visiteurs ou habitants. On observe aussi une fréquentation contrôlée ou guidée qui dans ces politiques de loisirs correspond finalement assez bien aux pratiques, c'est-à-dire qu'on a des points essentiels que les personnes viennent fréquenter et qui répondent à la demande du type des observatoires qui permettent, non pas d'entrer dans le marais, mais de le contempler, d'observer. On note également l'existence d'une maison de la nature, liée au CEDENA, et d'une maison de la pomme avec animations et sorties dans les vergers, type vergers conservatoires, ainsi que la possibilité d'avoir une circulation auprès des chaumières, des villages, qui sont un des points d'intérêt essentiels des marais. Les visiteurs peuvent venir en famille, les habitants peuvent fréquenter les petites routes, sans venir avec des cars et en masse. Les chaumières et les observatoires sont les demandes principales. Il y aurait une demande pour aller dans les espaces agricoles, mais c'est difficile.

P. Madeline se demande s'il y a disparition d'une activité au profit d'une autre dans ces marais. Une certaine **gestion agricole des zones humides** ne contribue-t-elle pas au développement d'activités de loisirs? Quel est le bilan des mesures agri-environnementales dans ces zones? Y. Le Caro signale que les OLAE - opérations locales agri-environnementales - dans le marais Vernier ont été décrites assez précisément, notamment par J.-P. Fruit, et que se dégagent de son analyse deux idées fortes à retenir par rapport aux interactions mesures agro-environnementales et loisirs:

1 - Les OLAE ont eu beaucoup de mal à toucher des territoires contigus car elles sont basées sur le volontariat des agriculteurs. En matière de loisirs, si vous avez un chemin qui est ouvert sur 100 m et fermé les 100 m suivants, cela ne passe pas. Il n'y a aucune ligne budgét-

taire ou ligne d'action concernant les loisirs dans les OLAE du marais Vernier ou beaucoup d'autres.

2 - D'autre part, ce n'est que très indirectement, par la protection du patrimoine agricole et naturel, que les OLAE préservent des potentialités de loisirs, mais en aucun cas elles n'ont permis de développer les loisirs.

En plus d'un travail d'enquête auprès des habitants du marais, S. Karsenty estime qu'il faut peut-être également se donner des indicateurs objectifs (telle l'évolution du prix du mètre carré de la résidence secondaire) qui permettent éventuellement de mettre en valeur la déshérence ou la désaffection de ce type d'espace.